

XII - REHAUSSONS LE ROLE DES FEMMES ET DES FAMILLES

Chaque fois que des femmes accèdent à des postes à responsabilité, les analyses sont mieux élaborées, les décisions sont prises avec une plus grande conscience, elles sont mieux expliquées, mieux acceptées, leur mise en œuvre devient plus facile, les conflits s'apaisent, l'équilibre revient. Tous les hommes le reconnaissent, au moins au fond de leur cœur.

Ensemble, donnons-nous les moyens de faire jouer aux femmes un rôle accru et la Côte d'Ivoire progressera dans des domaines cruciaux :

- l'apprentissage de la démocratie, le retour à la tolérance et la réconciliation nationale ;
- la capacité d'entreprendre et la réussite dans les affaires;
- la détection des détresses sociales.

Commençons par réduire la pénibilité des tâches domestiques

Dans les zones rurales et dans les quartiers défavorisés de nos villes :

- offrons un accès facile et gratuit à l'eau potable collective ;
- permettons à l'ensemble de la population d'accéder au gaz en bouteille à un prix modique ;
- aidons les mères à mieux jouer leur rôle d'éducatrices.

Mettons l'accent sur l'éducation

- dès le plus jeune âge, notre système éducatif prendra en compte le besoin de les former pour qu'elles puissent valablement participer au développement et en tirer davantage de profit au plan économique, social et culturel. Munies d'une éducation générale de base, elles auront la capacité, d'inculquer à leurs enfants les valeurs essentielles de notre société et de leur assurer un avenir meilleur ;

- 68 % des femmes sont aujourd'hui analphabètes, contre 53 % des hommes. Les programmes d'alphabétisation doivent rapidement corriger cette disparité ;
- Nous donnerons un nouveau dynamisme aux programmes d'espacement des naissances pour les aider à maîtriser le nombre d'enfants qu'elles auront.

Aidons les ménagères à mieux boucler leurs budgets :

- nous réduirons la fiscalité sur les produits et services de base (denrées alimentaires, habillement, eau, électricité, etc...) ;
- nous mènerons une politique agricole garantissant la satisfaction de nos besoins en denrées alimentaires de base à des prix aussi bas que possible, en particulier, le riz ;
- nous combattons l'inflation par une gestion rigoureuse de l'économie.

Aidons les femmes à entreprendre des activités génératrices de revenus :

- nous lancerons un programme de développement de la microfinance sur toute l'étendue du territoire ;
- nous réserverons des lignes de crédits au financement des projets portés par les femmes : 50 milliards de Francs CFA sur 5 années.

Aidons les femmes à jouer rapidement un rôle accru dans la vie sociopolitique de notre pays :

- nous proposerons un projet de loi tendant vers la parité systématique hommes / femmes dans la vie politique et aux postes à responsabilité dans les administrations en tenant compte bien sûr de la compétence. Dans une première étape, nous proposerons que les femmes occupent au moins 30% de ces postes ;
- aujourd'hui, 3% des jeunes filles accèdent à l'enseignement supérieur contre 9% des garçons. Des quotas de bourses seront réservés aux jeunes filles dans les enseignements secondaire et supérieur.

Notre action en faveur des familles :

- nous inciterons les familles à s'installer dans les villes de l'intérieur ou dans les zones rurales, en leur offrant des opportunités concrètes (plans d'insertion des jeunes, plans de développement de certaines filières agricoles, etc.) ;
- nous poursuivrons la facilitation de la mise à jour de l'État Civil : des équipes itinérantes enregistreront les naissances qui n'ont pas été déclarées ;
- nous lutterons contre les pires formes du travail des enfants ;
- nous nous assurerons que tous les enfants abandonnés sont pris en charge correctement par l'adoption ou l'accueil dans des centres adaptés.

Notre action en faveur des personnes handicapées :

- nous favoriserons leur intégration dans le système éducatif, moyennant quelques aménagements des locaux ou quelques adaptations des habitudes ;
- nous ferons appliquer les textes qui obligent à recruter et à intégrer une certaine proportion de personnes handicapées dans l'Administration publique. Nous les étendrons aux entreprises privées ;
- l'État donnera l'exemple d'un traitement équitable des personnes handicapées notamment dans l'octroi des bourses scolaires et universitaires ;
- nous rénovons les centres spécialisés dans l'accueil des personnes qui souffrent de traumatismes psychiques. Elles sont assez nombreuses dans ce cas après les années de crise que nous venons de traverser ;
- nous recenserons les besoins en matière d'équipements, appareils et matériels techniques pouvant faciliter la vie individuelle ou collective des personnes handicapées et organiserons la solidarité nationale et internationale pour qu'elles en soient pourvues ; l'État apportera sa contribution ;

- enfin, pour que les personnes handicapées puissent s'exprimer et défendre leurs intérêts, nous appuierons leur regroupement en associations et leur attribuerons des temps d'antenne dans les radios et télévisions publiques.

